

Communiqué du porte-parole de la Conférence des Evêques de France

15 octobre 2013

Chaque chose en son temps

Depuis plusieurs jours, est médiatisée l'information selon laquelle la prière du Notre Père changerait « immédiatement » dans la pratique des croyants. Apportons les précisions suivantes :

Il y a 17 ans, les conférences épiscopales francophones ont demandé de mettre en chantier une traduction intégrale de la Bible à usage liturgique. En effet, au lendemain du Concile, seuls les textes utilisés pour la Messe et les sacrements ont été traduits en français. Cette traduction post conciliaire méritait aussi une révision. La traduction, à paraître le 22 novembre prochain, est cette version intégrale et révisée. Parmi les modifications remarquables figure cette demande du Notre Père : « Et ne nous laisse pas entrer en tentation » qui remplace « Ne nous soumet pas à la tentation ». Rien ne change actuellement pour la prière du Notre Père, y compris à la Messe. Un changement pourra intervenir dans quelques années lorsqu'entrera en vigueur la nouvelle traduction du Missel Romain, qui est encore en chantier.

Comme l'écrivait Saint Jacques : « Que nul, quand il est tenté, ne dise que sa tentation vient de Dieu ». Communier à la prière du Christ de cette manière réjouira donc les croyants... le moment venu.

L'intérêt journalistique pour le Notre Père est positivement révélateur du sens populaire de la principale prière des chrétiens. Mais la pendule des rédactions est un peu en avance sur celle des églises !

Mgr Bernard Podvin

Porte-parole des évêques de France